

CANEX

États financiers consolidés
31 mars 2015
(en milliers de dollars canadiens)



Le 16 décembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des Biens non publics

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de CANEX ci-joints, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2015, les états consolidés des revenus (pertes), des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires constituées d'un sommaire des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes régissant les entreprises à capital fermé, ainsi que des contrôles internes qu'elle estime nécessaires aux fins de la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes importantes, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
T: +1 514 205-5000, F: +1 514 876-1502*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CANEX au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116819

CANEX

Bilan consolidé

Au 31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2015 \$	2014 \$
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		6 898	12 384
Montants exigibles du Fonds central des Forces canadiennes	3	30 487	30 534
Débiteurs et produits à recevoir		994	1 450
Stocks		18 492	17 691
Charges payées d'avance		545	157
		<u>57 416</u>	<u>62 216</u>
Immobilisations corporelles	4,12	<u>22 503</u>	<u>24 584</u>
		<u>79 919</u>	<u>86 800</u>
Passif			
Passif à court terme			
Comptes fournisseurs et charges à payer		6 943	10 695
Tranche des emprunts échéant à moins d'un an	5	1 968	2 152
		8 911	12 847
Obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation	12	678	845
		<u>17 577</u>	<u>18 683</u>
Emprunts		<u>27 166</u>	<u>32 375</u>
Capitaux propres			
Capital d'apport		23 280	23 280
Perte de change reportée		(3 572)	(270)
Bénéfices non répartis		33 045	31 415
		<u>52 753</u>	<u>54 425</u>
		<u>79 919</u>	<u>86 800</u>
Éventualités	10		

Approuvé au nom du conseil des Biens non publics,

 Shirley Tang-Jassemi, chef des services financiers

Se reporter aux notes jointes aux états financiers consolidés.

CANEX

État consolidés des revenus (pertes)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2015 \$	2014 \$
Ventes		126 195	130 118
Coût des marchandises vendues		98 752	101 796
Bénéfice brut		27 443	28 322
Autres produits	3,6,9	13 018	11 786
		40 461	40 108
Charges d'exploitation			
Salaires et avantages sociaux		17 607	18 606
Autres charges d'exploitation		13 189	13 229
Amortissement des immobilisations corporelles	12	3 160	3 539
Intérêts sur les emprunts	5	806	867
Prélèvements	7	313	316
		35 075	36 557
Bénéfices avant les redevances et les contributions		5 386	3 551
Redevances et contributions	9	(3 756)	(3 782)
Revenus (pertes) nets de l'exercice		1 630	(231)

Se reporter aux notes jointes aux états financiers consolidés.

CANEX

État consolidés bénéfices non répartis Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	2015	2014
	\$	\$
Bénéfices non répartis – début de l'exercice	31 415	31 646
Bénéfice (perte) net de l'exercice	1 630	(231)
Bénéfices non répartis – fin de l'exercice	<u>33 045</u>	<u>31 415</u>

Se reporter aux notes jointes aux états financiers consolidés.

CANEX

État consolidés des flux de trésorerie Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2015 \$	2014 \$
Flux de trésorerie lié aux activités suivantes			
Activités d'exploitation			
Bénéfice (perte) net de l'exercice		1 630	(231)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles		3 160	3 539
Pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles		435	946
		<u>5 225</u>	<u>4 254</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	14	<u>(3 950)</u>	<u>(1 204)</u>
		<u>1 275</u>	<u>3 050</u>
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 682)	(1 907)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles		10	70
		<u>(1 672)</u>	<u>(1 837)</u>
Activités de financement			
Nouveaux emprunts contractés		717	793
Remboursement d'emprunts		(2 174)	(2 174)
		<u>(1 457)</u>	<u>(1 381)</u>
Effet du taux de change sur la conversion de devises étrangères		<u>(3 632)</u>	<u>4 240</u>
Augmentation (diminution) nette d'encaisse pendant l'exercice		(5 486)	4 072
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de l'exercice		<u>12 384</u>	<u>8 312</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie – fin de l'exercice		<u>6 898</u>	<u>12 384</u>
Répartition des espèces et quasi-espèces :			
Encaisse		6 031	10 717
Placements à court terme		867	1 667
		<u>6 898</u>	<u>12 384</u>
Information supplémentaire			
Intérêts payés sur les emprunts		806	867

Se reporter aux notes jointes aux états financiers consolidés.

CANEX

Notes annexes aux états financiers consolidé

31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)

1 Organisation

Les Économats des Forces canadiennes (CANEX), activité commerciale des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) (désignés « Services de soutien au personnel et aux familles des Forces canadiennes » avant le 1^{er} avril 2014), exploitent leurs commerces sous l'autorité du chef d'état-major de la défense (CEMD) en vertu de ses responsabilités à l'égard des Biens non publics (BNP). La responsabilité de l'administration des activités de CANEX incombe au directeur général – Services de bien-être et moral, et elle lui a été déléguée par le CEMD.

L'appui de CANEX par l'État est défini au chapitre 5 du manuel du ministère de la Défense nationale (MDN) A-PS-110-001/AG-002 - *Aide publique aux programmes de soutien du personnel des Forces canadiennes* et par la Directive 689194 du Conseil du Trésor qui précise :

« Dans une mesure raisonnable, le personnel des Forces canadiennes devrait pouvoir disposer de biens, de services et d'installations de loisirs dans son secteur de service. Lorsque ces biens, ces installations et ces services sont inadéquats, le Ministère, qui comme employeur, doit les fournir quand cela est possible et souhaitable, peut confier cette responsabilité à un réseau d'organisations de fonds non publics. »

L'appui financier accordé directement ou indirectement à CANEX par le MDN varie selon l'emplacement des bases, des escadres ou des unités. Les bases, escadres et unités sont désignées éloignées, rurales, semi-urbaines ou urbaines, et chacune de ces classifications détermine le niveau de soutien du MDN.

Au 31 mars 2015, le Fonds central des Forces canadiennes (FCFC) avait engagé 4 815 \$ (3 380 \$ en 2014) pour des travaux en cours à un nouvel endroit ou à l'amélioration d'un endroit actuel. Les droits et les obligations sont transférés à CANEX lorsque le projet est terminé et génère un revenu d'exploitation.

Au Canada, cette entreprise exploite, sous le nom de CANEX, des commerces dans les bases, les escadres et les unités des Forces canadiennes. À la base aérienne de l'OTAN, à Geilenkirchen, en Allemagne, des commerces semblables sont exploités sous le nom de NATEX conformément à un accord de concession (« contrat avec NATEX ») entre CANEX et le quartier général de l'Élément E-3A de la NAEWF. CANEX exploite aussi, en Allemagne, un commerce de vente de produits automobiles sous le nom d'AMSTO.

CANEX verse des redevances, par l'entremise des SBMFC, aux fonds des bases, escadres et unités où CANEX exploite des commerces. NATEX verse des redevances à la base aérienne de l'OTAN conformément au contrat avec NATEX.

2 Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF) canadiennes du Conseil des normes comptables du Canada.

Présentation des états financiers

Les présents états financiers consolidés comprennent les ventes, le coût des ventes, les charges d'exploitation, l'actif et le passif de CANEX, de NATEX et d'AMSTO. Aux fins des états financiers consolidés, ces entités sont regroupées et désignées sous le nom de CANEX. Toutes les opérations et tous les soldes importants entre les diverses entités ont été éliminés.

CANEX

Notes annexes aux états financiers consolidé

31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)

Comptabilisation des produits

Les produits de la vente de marchandises sont comptabilisés au moment où le client accepte la marchandise. CANEX comptabilise les produits des ventes financées par son plan de crédit lorsque le client prend possession de la marchandise et la possibilité de recouvrer les fonds est confirmée. Les soldes créditeurs sont transférés au FCFC (note 3). Les redevances des concessions et les frais administratifs sont comptabilisés au cours de chaque exercice conformément aux modalités fixées par les ententes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements à court terme portant une échéance initiale de trois mois ou moins. CANEX recourt à la facilité bancaire et aux conventions bancaires locales du FCFC. Étant donné que les facilités bancaires du FCFC ne sont pas contrôlées par CANEX, tous les montants visés par ces facilités ont été classés comme « Montants exigibles du Fonds central des Forces canadiennes » (note 3).

Stocks

Les stocks, composés d'articles du commerce de détail, sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les coûts sont essentiellement calculés selon la méthode de détermination du coût des stocks au coût moyen. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé pour les stocks qui survient dans le cours normal des activités, moins les coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente, ce qui correspond au coût direct des stocks.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative aux taux annuels suivants.

Bâtiments	5 %
Véhicules et matériel informatique	24 %
Terminaux de point de vente	17 %
Agencements et équipement	12 %
Améliorations locatives	9 %

Les travaux en cours sont amortis lorsque l'actif est essentiellement terminé.

Perte de valeur des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrement chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable est supérieure aux flux non actualisés de trésorerie totaux prévus par l'utilisation ou la cession éventuelle des immobilisations. Le montant de la perte équivaut à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices clos le 31 mars 2015 et 2014.

CANEX

Notes annexes aux états financiers consolidé

31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)

Obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation

Les obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation portent sur les coûts futurs estimatifs de l'enlèvement des réservoirs d'essence souterrains, qui sont fondés sur l'expérience antérieure de CANEX relative à l'enlèvement des réservoirs, la durée de vie utile estimée des réservoirs, les estimations externes et les exigences réglementaires gouvernementales. CANEX comptabilise un passif actualisé correspondant à la juste valeur d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation et une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'immobilisation au moment de l'installation d'un réservoir d'essence souterrain. Afin de déterminer la valeur du passif initial, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés au taux de la facilité bancaire et des conventions bancaires locales du FCFC, en tenant compte de l'inflation. Le montant ajouté aux immobilisations corporelles est amorti.

À la suite de la comptabilisation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, la valeur comptable du passif est majorée pour refléter le passage du temps, et ajustée en fonction des fluctuations du taux d'actualisation axé sur le taux du marché ou des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires au règlement du passif.

Avantages sociaux futurs

CANEX participe au Régime de retraite des employés des Fonds non publics des Forces canadiennes (« le Régime »), lequel est un régime interentreprises contributifs à prestations définies. Le Régime verse des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service du personnel des Fonds non publics. Essentiellement, tous les employés de CANEX sont admissibles au Régime.

Les cotisations de CANEX au Régime sont calculées à titre de régime à cotisations déterminées, puisque l'information manque pour les calculer à titre de régime de pensions à prestations déterminées. Par conséquent, les cotisations de CANEX au Régime font partie des dépenses dans l'état consolidé des revenus (pertes). L'actif du Régime de retraite n'est pas dans le bilan consolidé.

Impôt sur le revenu

CANEX est une entité des BNP de la Couronne et n'est donc pas assujetti à l'impôt sur le revenu au Canada ou en Allemagne. Aucune charge n'a donc été incluse dans les présents états financiers consolidés pour les impôts sur le revenu.

Conversion des devises étrangères

La monnaie de publication des états financiers et la monnaie fonctionnelle de CANEX sont le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de NATEX et d'AMSTO est l'euro. NATEX et AMSTO sont considérés comme des établissements étrangers autonomes.

Les actifs et les passifs monétaires de NATEX et d'AMSTO ont été convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Leurs produits et leurs dépenses sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes qui en résultent sont comptabilisés dans un poste distinct des capitaux propres.

CANEX

Notes annexes aux états financiers consolidé

31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)

Instruments financiers

CANEX a fait les classements suivants.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants exigibles du Fonds central des Forces canadiennes et les débiteurs et produits à recevoir sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- les créditeurs et charges à payer et les emprunts sont classés comme autre passif et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés, en conformité avec les NCECF, oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants d'actif et de passif présentés, sur les montants présentés des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice comptable. Les résultats réels peuvent différer de ces prévisions.

3 Montants exigibles du Fonds central des Forces canadiennes

Le FCFC, qui fournit des services bancaires et de l'assistance financière aux activités des BNP dans les bases, escadres et unités de même qu'à CANEX, est une entité distincte dont la direction relève du conseil des BNP, qui a aussi la responsabilité ultime de CANEX. Les montants exigibles du FCFC ne portent pas intérêt et sont payables sur demande, sauf pour un montant de 16 566 \$ (16 482 \$ en 2014). De ces fonds, 60 % portent intérêt en fonction du taux de rendement réalisé sur les placements du FCFC moins 0,50 %, tandis que 40 % portent intérêt au taux préférentiel de la Banque de Montréal plus 0,25 %. Les intérêts gagnés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015 sont de 1 548 \$ (1 653 \$ en 2014) et sont comptabilisés dans les autres produits.

Le FCFC prend en charge tous les comptes fournisseurs de CANEX en contrepartie de leur juste valeur. De plus, les risques et les avantages du recouvrement des débiteurs du plan de crédit et d'autres comptes clients ont été pris en charge par le FCFC en contrepartie de leur juste valeur. Tous les débiteurs du plan de crédit, les comptes clients et les comptes fournisseurs sont pris en charge par le FCFC à leur juste valeur en contrepartie de frais moyens revus annuellement (1 % en 2015 et 2014) pour les pertes sur créances imputés à CANEX par le FCFC. Les frais imputés annuellement sont déterminés en fonction des pertes sur créances réelles de l'exercice précédent. Tout montant exigé qui excède les pertes sur créance réelles peut être remis à CANEX. Les frais exigés pour l'exercice clos le 31 mars 2015 sont de 668 \$ (724 \$ en 2014).

CANEX

Notes annexes aux états financiers consolidé

31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)

4 Immobilisations corporelles

			2015
	Coût	Amortissement	Net
	\$	cumulé	\$
		\$	
Bâtiments	33 535	19 201	14 334
Véhicules et matériel informatique	1 901	1 701	200
Terminaux de point de vente	3 135	2 495	640
Agencements et équipement	10 167	8 238	1 929
Améliorations locatives	22 318	16 931	5 387
Travaux en cours	13	–	13
	<u>71 069</u>	<u>48 566</u>	<u>22 503</u>
			2014
	Coût	Amortissement	Net
	\$	cumulé	\$
		\$	
Bâtiments	34 170	18 091	16 079
Véhicules et matériel informatique	2 008	1 822	186
Terminaux de point de vente	2 991	2 568	423
Agencements et équipement	11 218	8 956	2 262
Améliorations locatives	24 526	18 917	5 609
Travaux en cours	25	–	25
	<u>74 938</u>	<u>50 354</u>	<u>24 584</u>

5 Emprunts

Les emprunts non garantis détenus par le FCFC portent intérêt au taux fixe de 4 % par année (4 % en 2014). Le remboursement du capital au cours des cinq prochains exercices et par la suite se fera comme suit.

	\$
2016	1 968
2017	1 921
2018	1 595
2019	1 437
2020	1 307
Par la suite	<u>11 317</u>
	19 545
Moins : tranche courante	<u>1 968</u>
Tranche à long terme	<u>17 577</u>

CANEX

Notes annexes aux états financiers consolidé

31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)

6 Autres produits

Les autres produits sont composés des éléments suivants.

	2015 \$	2014 \$
Produits de concessions	4 083	3 977
Produits de La Personnelle, Compagnie d'assurances	3 300	3 522
Produits d'AMSTO	1 838	1 344
Autres produits de NATEX (y compris l'intérêt)	1 867	1 063
Autres commissions (hors taxe, bureau de poste)	1 099	932
Produits des locations et des livraisons	259	267
Autres produits divers	122	260
Produits de publicité	190	213
Produits du programme de chauffage au mazout	260	208
	<u>13 018</u>	<u>11 786</u>

7 Prélèvements

Des prélèvements sont payés à la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes à un taux équivalant à 0,15 % des ventes totales. Les prélèvements versés par AMSTO au FCFC sont calculés au taux de 20 % des produits d'AMSTO.

8 Régime de retraite

Les cotisations au Régime payées par CANEX qui s'élèvent à 866 \$ (826 \$ en 2014) sont comprises dans les salaires et avantages sociaux de l'état consolidé des revenus (pertes).

L'évaluation actuarielle préparée aux fins de comptabilité en date du 31 décembre 2014 démontre l'information suivante au sujet du Régime.

	2015 \$	2014 \$
Juste valeur des actifs du Régime	266 829	234 154
Obligation au titre des prestations constituées	<u>(208 772)</u>	<u>(193 871)</u>
Surplus	<u>58 057</u>	<u>40 283</u>

De plus, cette évaluation actuarielle a été réalisée au 31 décembre 2014 selon les principes de continuité et de solvabilité.

Selon le principe de la continuité, cette évaluation compare le rapport entre la valeur de l'actif du Régime et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus des prestations futures relativement au service accumulé, en supposant que le Régime soit maintenu indéfiniment. Selon ce scénario, l'évaluation a donné lieu à un surplus de 47,4 \$ millions.

CANEX

Notes annexes aux états financiers consolidé

31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)

Inversement, selon le principe hypothétique de la solvabilité (liquidation), le Régime est censé être liquidé et réglé à la date d'évaluation, en supposant que les prestations sont réglées selon les règles sur la taxation en vigueur et en des circonstances produisant le maximum de passif de liquidation à la date d'évaluation. Cette évaluation a donné lieu à un déficit de 42.1 \$ millions.

Ces évaluations actuarielles servent à déterminer le montant des cotisations mensuelles et annuelles de l'employeur. La prochaine évaluation actuarielle sera exécutée au 31 décembre 2015.

9 Opérations entre apparentés

Redevances et contributions

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015, CANEX a versé 3 151 \$ (3 151 \$ en 2014) à l'appui des programmes de bien-être et de maintien du moral des BNP dans les bases, les escadres et les unités des Forces canadiennes.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015, NATEX a versé 605 \$ (631 \$ en 2014) à la base aérienne de l'OTAN. Cette contribution est fondée sur divers pourcentages des ventes aux consommateurs conformément au contrat avec NATEX.

Ministère de la Défense nationale

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015, le MDN a versé 2 600 \$ (2 572 \$ en 2014) à CANEX en appui aux coûts liés aux salaires, aux déplacements et aux fournitures. Toutes les sommes perçues ont été inscrites en réduction des frais d'exploitation correspondants dans l'état consolidé des revenus (pertes).

Le MDN fournit certaines installations et certains terrains. Il paie également pour d'autres services ou en fournit gratuitement au nom de CANEX. Ces services comprennent des paiements tenant lieu de taxes et des services consultatifs, tels que des services juridiques et environnementaux. La juste valeur des installations et des services fournis à CANEX par le MDN n'a pas été déterminée et n'est pas présentée dans les états financiers consolidés.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Les SBMFC fournissent des services de comptabilité, de technologie de l'information et de ressources humaines à CANEX. Ces services sont fournis dans le cours normal des activités et sont comptabilisés à la valeur d'échange de 3 473 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2015 (3 000 \$ en 2014). Ce montant constitue le montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés et représente la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait à la juste valeur de ces services.

CANEX

Notes annexes aux états financiers consolidé

31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)

10 Éventualités

Dans le cours normal des opérations, CANEX, à l'occasion, est impliqué dans des actions en justice. Si la direction estime que ces actions peuvent avoir un impact significatif et que la somme en cause est quantifiable, une provision pour perte est déterminée selon le dénouement probable qu'envisage la direction. CANEX ne fait aucune provision pour des réclamations qui ne donneront probablement pas lieu à une perte importante, dont l'issue est impossible à déterminer et dont le montant de la perte ne peut être raisonnablement estimé. Tout règlement ou toute somme à verser par suite d'une réclamation ne sont prévus que s'ils peuvent être raisonnablement déterminés.

11 Passif environnemental

CANEX a estimé que les emplacements des postes d'essence sous la bannière de l'ancien programme de Shell qui n'ont pas encore été remis au MDN ou aux Forces canadiennes pourraient entraîner un passif environnemental si l'on découvre qu'ils ont été contaminés par suite de fuites. En raison de l'incertitude quant à la contamination de ces emplacements, CANEX a conclu qu'il est impossible d'établir la possibilité que cette situation se produise ou d'évaluer tout passif de manière raisonnable.

12 Obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation

Au 31 mars 2015, la valeur actualisée des coûts de la mise hors service d'une immobilisation comprise dans la catégorie « Bâtiments » du poste « Immobilisations corporelles » est évaluée à 404 \$. L'amortissement de cette immobilisation a entraîné une charge de 55 \$ en 2015 (60 \$ en 2014). Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour s'acquitter des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation est d'environ 810 \$ (valeur actualisée – 678 \$), ce qui aura lieu au cours des 21 prochaines années. Il faudra apporter des modifications au passif en cas de changements sur le plan des coûts liés à la désaffectation des réservoirs, de la durée de vie utile des réservoirs ou des exigences gouvernementales. Du total des passifs comptabilisés dans le bilan consolidé au 31 mars 2015, aucun montant n'est prévu être versé au cours des 12 prochains mois.

En 2015, 200 \$ (néant en 2014) a été versé pour la mise hors service de réservoirs.

13 Instruments financiers et gestion du risque

En raison de l'utilisation d'instruments financiers, CANEX, de par ses actifs et passifs financiers, est exposé aux risques suivants : risques de liquidité, de crédit et du marché. L'analyse suivante fournit une évaluation de ces risques au 31 mars 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par paiement en trésorerie ou par un autre actif financier.

CANEX

Notes annexes aux états financiers consolidé

31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)

CANEX gère le risque de liquidité en maintenant des facilités bancaires et des facilités d'emprunt adéquates, et ceci en surveillant les prévisions et les flux de trésorerie réels et en faisant le rapprochement entre les profils d'échéances et les actifs et passifs financiers. En Allemagne, CANEX a recours aux facilités bancaires et aux conventions bancaires locales du FCFC.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque qu'une des parties d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

CANEX accorde du crédit à ses clients par l'intermédiaire de son plan de crédit. CANEX suit des procédures d'évaluation, d'approbation et de contrôle en vue de réduire le risque de crédit. Au 31 mars 2015, aucun instrument financier n'était en souffrance ni n'avait subi de perte de valeur (note 3).

Le risque de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est limité, car les contreparties sont des banques à charte dont les cotes de crédits établies par les agences nationales de notation sont élevées.

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers varient en raison des fluctuations du marché. Le risque du marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. CANEX est exposé principalement aux risques de taux d'intérêt et de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers de CANEX qui sont exposés au risque de taux d'intérêt incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont investis à des taux d'intérêt à court terme et les montants exigibles du FCFC (note 3). Les emprunts portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, les emprunts sont exposés à la juste valeur seulement et non aux variations des flux de trésorerie (note 5). Les placements temporaires qui portent intérêt inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont une exposition limitée au risque de taux d'intérêt en raison de leur échéance à court terme.

Risque de change

Le risque de change désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. CANEX réalise certains produits et engage certaines charges en devises autres que sa monnaie fonctionnelle et s'expose donc à un risque de change. Les autres charges d'exploitation comprennent un gain de change d'un montant de 945 \$ (2014 – perte de 331 \$). La valeur comptable des actifs et des passifs financiers de CANEX exprimée en devises étrangères au 31 mars 2015 et 2014 se présente de la façon suivante.

CANEX

Notes annexes aux états financiers consolidé

31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	Actif à court terme				Passif à court terme			
	2015		2014		2015		2014	
	€	\$	€	\$	€	\$	€	\$
NATEX	12 820	17 465	11 943	18 187	391	532	635	967
AMSTO	11 190	15 244	12 482	19 007	2 904	3 956	5 207	7 929

Juste valeur

Détermination de la juste valeur

La juste valeur des montants exigibles du FCFC, des débiteurs et des produits à recevoir et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement aux valeurs comptables présentées dans les états financiers consolidés puisque ces instruments financiers ont une échéance relativement courte.

La juste valeur des emprunts est comparable à sa valeur comptable étant donné les modalités et conditions concurrentielles.

14 Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2015	2014
	\$	\$
Montants exigibles du FCFC	47	(3 672)
Débiteurs et produits à recevoir	387	242
Stocks	(1 173)	415
Charges payées d'avance	(396)	111
Comptes fournisseurs et charges à payer	(2 815)	1 700
	<u>(3 950)</u>	<u>(1 204)</u>

15 Exploitation de NATEX/AMSTO

Les résultats d'exploitation de NATEX et d'AMSTO sont intégrés aux états financiers consolidés de CANEX. Voici le résumé de l'information financière relative à NATEX/AMSTO :

	2015			2014		
	€	\$	%	€	\$	%
Total de l'actif	24 900	33 922	42	25 526	38 870	45
Ventes et autres	14 346	20 616	15	14 010	19 744	14
Bénéfices avant les redevances et les contributions	2 343	3 367	57	1 282	1 811	51